

LE PROGRES DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

E. BELANGER & Cie, Propriétaires-Editeurs.

Maison-Twose, rue Wellington.

L. A. BELANGER, Administrateur.

Table with subscription rates for 'Edition Bi-Hebdomadaire' and 'Edition Hebdomadaire' in Canada and the US, including prices for one and six months.

Table for 'ANNONCES' (advertisements) showing rates per line for 10, 25, and 30 cents, with a minimum of 5 lines.

SHERBROOKE, P. Q., VENDREDI, 10 OCTOBRE 1884.

Cartes d'Affaires.

AVOCATS.

BELANGER & CAMIRAND, VOCATS ET PROCUREURS en loi, Sherbrooke, P. Q. Etude: Maison Twose, rue Wellington.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il s'agit de chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Terre a Vendre.

Cent acres de terre, étant la moitié sud-ouest du lot no. 17, dans le 6e rang de Stoke. Maison d'habitation, excellente grange, 30 acres en culture, 20 acres en pâturage et le reste en bois debout.

AUX ENTREPRENEURS

Les soussignés informent le public que de nouveaux FOURNEAUX A CHAUX sont actuellement en activité au LAC WEEBON.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN.

Prêts sur hypothèques pour 5 ou 10 ans, sans amortissement, et de 10 à 50 ans, avec amortissement.

JOSEPH FORTIER, NEGOCIANT,

Fabricant -- Papetier, Fourniture de Bureau, etc., 256 & 258 rue St. Jacques, MONTREAL.

Librairie Canadienne RUE WELLINGTON

Livres d'Ecole en gros et en détail, Livres de Prières de toutes sortes, Livres en Blanc, Plumes, Encre, Papier pour Ecoles, Bureaux, PAPIER A LETTRE, &c.

Tapisserie a Bas Prix!

Grande variété de Chromos et Gravures sur acier. Cadres faits sur commande.

A. M. RICHER, Maison Olivier, Sherbrooke.

A. PERIARD, Libraire-Editeur de Droit,

IMPORTATEUR ET RELIEUR, 23 Rue St. Jacques, Boite 1384 Hôtel des Postes, MONTREAL, P. Q.

NOTRE PHARMACIE EST SUR LA

Rue Wellington, coin de la rue Meadows, SHERBROOKE.

JOS. G. WALTON.

17 sept. 1883. 1a5

R. L. PARKER, NEGOCIANT,

Epicerie en Gros et au Detail, RUE WELLINGTON, Porte voisine de Olivier, Frères.

Le Progres de l'Est.

SHERBROOKE, 10 OCTOBRE.

Le Pacifique Canadien.

Le surintendant du chemin de fer Pacifique, M. Van Horne, vient d'adresser aux journaux une lettre très intéressante au sujet des exportations de grains qui doivent se faire du Nord-Ouest dans les vieux pays.

Voici les principales parties de cette lettre: "Sur la récolte de cette année, il sera expédié plus de 6,000,000 de minots de blé de Manitoba et du Nord-Ouest canadien, et la plus grande partie de ce blé devrait venir à Montréal pour être exportée de là en Europe.

Il y a tout lieu de croire qu'avant peu le commerce qui se fera avec cette partie du pays sera considérable.

Le nouveau Consul de France.

Le nouveau consul de France au Canada, M. Louis-Ernest Crampon, a de brillants états de services.

Né le 7 juin 1829, M. Crampon est un ancien élève de l'école des Chartres et de l'école d'administration. Il est licencié en droit. Le 5 juin 1855, il était attaché à la direction politique du ministère des affaires étrangères.

En 1875, le ministère des affaires étrangères l'attache en qualité de secrétaire à la conférence du mètre. De 1876 à 1877 il est envoyé à Constantinople et mis à la disposition des plénipotentiaires français.

Choses et autres.

Il résulte d'un travail récent, que les excès de boisson tuent, en Allemagne, 40,000 individus par an.

que: trois cent mille personnes sont mortes, aux Etats-Unis, des suites de l'ivrognerie, dans l'espace de huit années.

Un journal européen établit comme suit le nombre des mortalités sur le globe: Par minute, 67; par jour, 97,790; par année, 35,639,835. En revanche les naissances sont de 37,792,000 par année et 70 par minute.

Bien des gens ignorent que l'emploi des plats de zinc pour l'usage domestique peut produire de graves accidents, comme cela vient d'arriver à plusieurs personnes.

Le vinaigre, le cidre, le vin et en général tous les acides qui ont séjourné dans le zinc deviennent des poisons plus ou moins violents. Il en est de même du lait, qui contient un acide puissant, dit acide lactique.

On a fort souvent constaté des cas de vomissements et de coliques dont il ne faut pas chercher d'autres causes que le contact du lait avec le zinc. L'usage de ce lait, principalement chez les enfants, peut amener la mort.

On voit quelle vigilance et quelles précautions il faut apporter dans le choix des vases où l'on veut conserver les substances indiquées plus haut.

Ce qui serait très drôle à voir quoiqu'on en parle bien souvent, serait: du beurre qui est fort, des idées qui trottent et un bruit qui court, de l'eau qui est dure et un caractère qui est mou, des expressions de feu et des tempéraments de glace, des cœurs d'acier et des lunes de miel, des volontés de fer et le sommeil de plomb, des fleurs de rhétorique et les fruits du labeur, là où la lune se couche et le soleil se lève. Le souffle du vent et les quatre coins du monde, le baiser du zéphyre et les larmes du repentir, le sourire de l'aurore et les ailes de l'espérance, la tête d'une armée et la queue d'une classe, le berceau du genre humain et le tombeau de la féodalité, la table de multiplication, le siège de Paris et le lit de l'océan, les portes de l'enfer et l'échelle sociale, la robe de l'innocence et le bandeau de la justice, le joug du seigneur et la calotte des cieux.

Une collection comme celle-là enfoncerait Barnum et ferait crever de rire.

La pipe de terre si chère aux fumeurs, il y a à peine quelques années, a été en grande partie supplantée par la pipe en bois, dont la manufacture est aujourd'hui, une industrie fort importante. Quelques détails sur ces pipes sont donnés dans le rapport du Consul anglais à Livourne, d'où la manière servant à la fabrication de ces pipes est exportée. Des racines de Bruyère sont recueillies sur les montagnes des Marmettes où cette plante atteint de fortes proportions.

Les blocs sont mis en sacs contenant de 40 à 100 douzaines chacun et expédiés à l'étranger, principalement en France, à St. Cloud, où ils sont coupés, creusés, percés, et deviennent la marque recherchée de pipes de Bruyère, G. B. D. si connue des fumeurs anglais Américains sous le nom de "Brier wood pipes."

Nouvelles du Canada.

—La législature de Québec est de nouveau prorogée pour la forme jusqu'au 2 décembre prochain.

—On dit que M. L. A. Senécal, grand spéculateur, a loué pour cinq ans du gouvernement fédéral l'île Ste Hélène, près Montréal.

—Le gouverneur-général a fixé le 6 novembre prochain comme jour d'actions de grâces générales dans toute la Confédération.

—Un fermier de St-Raymond nommé Langevin a tué samedi un ours qui pesait 400 livres, au moment où cet animal était à dévorer deux moutons appartenant à Langevin.

—Le tonnage total des navires entrés dans le canal Erie, à venir au 1er octobre, est de 3,589,660, contre 4,030,286 pendant la période correspondante en 1883.

—On annonce la mort de M. Houhet Romananges, qui habitait la Beauce. Le défunt était le cousin de l'honorable M. Joly et de M. A. de Bellefeuille et Macdonald, de Montréal.

—A Verchères, le 6 courant, la fabrique de meubles de MM. Bienvenu et Brazeau a été détruite par le feu. Les flammes se sont communiquées à une fabrique de laine et de là à une maison en briques. Toutes les deux ont été gravement endommagées. Pas d'assurance.

—A Kingston, Ont., le 6, l'hôtel Windsor a été entièrement détruit par le feu. Il n'y a pas eu de pertes de vie mais plusieurs personnes ont été blessées plus ou moins sérieusement. M. McMahon, le télégraphiste de l'hôtel, a été blessé grièvement en sautant par une fenêtre.

—M. Langlois, avocat de Québec, a été battu et blessé sérieusement, dans la soirée de samedi, par des individus qui l'ont laissé haïnant dans son sang. On attribue ce fait à une vengeance de deux femmes de St Roch contre qui M. Langlois avait intenté une action pour avoir insulté pendant qu'il se promenait avec une dame sur la rue St-André.

—Ces jours derniers, à St-Zotique, comté de Soulanges, un jeune homme de 18 ans, du nom de Gascon a été victime d'un accident dans les circonstances suivantes: Ce jeune homme, employé par M. Meloche, artiste peintre qui a l'entreprise de la décoration de cette église, était monté avec d'autres compagnons sur un échafaud élevé à une hauteur de 30 pieds, près de la voûte de l'église, et s'amusait à courir sur cet échafaud; tout à coup le bout d'une des planches sur laquelle il s'appuyait, céda, et le pauvre jeune homme fut précipité dans l'espace. Il tomba la poitrine sur un banc. Ses compagnons volèrent à son secours et le conduisirent dans une maison voisine, mais 20 minutes après le malheureux expirait.

Nouvelles des Etats-Unis.

—La "Glen House" située dans les Montagnes Blanches, N. H., a été détruite par le feu avec tous les bâtiments avoisinants. Les pertes sont de \$125,000.

—La fortune de Jay Gould est estimée à \$58,795, 513, et ses revenus annuels à \$4,640,011. Cela lui donne la jolie somme de \$12,888 par jour, et \$3.95 chaque minute.

—En 1871, il y avait aux Etats-Unis 62,291 milles de chemin de fer, en 1883, on en comptait 121,592. Cet accroissement s'est particulièrement fait sentir dans les états de l'ouest.

—On dit que l'éléphant blanc de Forepaugh, est ni plus ni moins qu'un éléphant blanchi avec une couleur spéciale composée à Paris. Il a fallu 50 couches de cette peinture pour le mettre en cet état.

—Mary E. Barrows et Oscar C. Blaney, d'Alfred, Me., convaincus d'avoir assassiné le mari de cette première, ont reçu leur sentence le 30 septembre. Tous deux sont condamnés à être pendus le troisième vendredi de décembre 1885.

—Une dépêche de New-York annonce que l'affaire scandaleuse Garmoye-Fortescue a définitivement été réglée. Mme. Fortescue recevra \$125,000 d'indemnité et rendra les lettres qu'elle a en sa possession y compris celles de lord Cairns.

—Le brick Cairn Bertha, parti de Turks Island, le 6 septembre pour Philadelphie avec un changement de sel, est considéré comme perdu. L'équipage se composait de six hommes, y compris le capitaine dont la femme et l'enfant étaient à bord.

—Le bureau des statistiques du département de l'Agriculture à Washington donne le chiffre de 513,077,558 livres comme celui de la production du tabac aux Etats-Unis en 1882; soit une moyenne de 764 livres par acre. Le prix moyen par livre a été de 8.4,10 cents.

Bulletin du Jour.

CANADA.

—Il a neigé mardi matin à Québec.
—Les guêpes font leurs nids dans le sol...

—Dimanche dernier, le roi et la reine de Belgique ont été sifflés par la foule sur la place publique.
—Une bataille a eu lieu sous la forteresse de Dhofai, dans laquelle 300 insurgés ont été tués ou blessés.

Notes Politiques.

Les journaux annoncent que sir Léonard Tilley, ministre des finances sera fait lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.
On annonce que M. Bolduc, député du comté de Beauce aux Communes, a été fait sénateur, en remplacement de M. Pozer, décédé.

M. Linière Taschereau, avocat de Saint-Joseph de la Beauce, sera le candidat conservateur à la prochaine élection qui doit avoir lieu dans ce comté.
On parle de M. Cuthbert, député de Berthier, comme remplaçant de M. Masson au sénat, et de M. Lavallée, député de Joliette, au Conseil Législatif.

Sir John A. Macdonald, parti cette semaine pour l'Angleterre, sera absent cinq ou six semaines. Sir Léonard Tilley remplace sir John comme premier ministre durant son absence.
On dit que l'élection de Mégantic pour la chambre provinciale aura lieu vers la fin d'octobre. Les candidats seront probablement John White, du côté des libéraux, et le Dr Hume, d'Inverness, du côté des conservateurs.

Le mandat du lieutenant-gouverneur Robitaille qui devait expirer le 27 octobre est prolongé jusqu'au 7 novembre prochain. Le nouveau titulaire, l'hon. M. Masson entrera en fonction le même jour et fêtera en même temps le 51ième anniversaire de sa naissance.
Mercredi soir, de la semaine dernière, l'hon. M. Taillon et M. Courso, les populaires députés de Montréal-Est ont été l'objet d'une belle démonstration; les dames de la paroisse du Sacré-Coeur leur ont offert un banquet.

Un nombre considérable de citoyens étaient présents et ont fait honneur à un excellent menu.
L'hon. M. Taillon répondit à la santé du parlement provincial avec son tact et son bon goût habituel. Comme toujours il a su émailler son discours de bons mots et produire une agréable impression.

Bibliographie.

1834-84.—Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste. Compte-rendu officiel des fêtes de 1884 à Montréal.—Par P. Ph. Charette, B. C. L., avocat, rédacteur au Monde.

La préface est de M. Louis Fréchet. Ces quatre pages n'ont pas besoin d'éloges; elles aideront puissamment le livre à faire son chemin.

Il y a vingt portraits à partir de celui de l'évêque de Montréal, y compris ceux des officiers. Tous ne sont point des chefs-d'œuvre au point de vue de l'art; mais la plupart sont fort ressemblants. Celui du curé Labelle est "un succès".

Le recueil a 500 pages. On y trouve tout ce qui a trait à la célébration de la grande fête, moins le discours de notre ami, M. Chs Thibault, dont la longueur explique l'absence. Ainsi, biographies des officiers, la journée du 24 juin, la grande procession du 25 juin, le

monument national, la procession des bateaux-à-vapeur, Carrousel et tournoi, le banquet national et tous les discours, rien n'a été oublié.
Notre habile confrère, M. Charette, a rempli sa tâche avec conscience et le plus grand succès. Ce travail lui fait honneur et nous l'en félicitons sincèrement.
Merci à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

M. Ludger D. Duvernay est sur le point de livrer à la publicité une Histoire de la société St Jean-Baptiste, dont son père fut le fondateur. Cet ouvrage très complet et élégamment illustré contiendra, outre un historique détaillé de l'association, et entre autres pages intéressantes, la biographie des neuf survivants du fameux banquet de 1834.
L'ouvrage se vendra \$5 l'exemplaire.

M. Faucher de Saint-Maurice doit publier prochainement trois volumes de littérature. On nous dit que l'un de ces volumes contiendra une étude sur les provinces maritimes et les îles du golfe St Laurent.

Conseil de Ville.

L'assemblée mensuelle des membres du conseil de ville s'est tenue à la salle des séances, le 6 du courant. MM. les conseillers McManamy, Foss, Lyford et Cabana étaient présents. En l'absence de M. le maire Lomas, M. Lyford est appelé à remplir les fonctions de président.

Après les affaires de routine, la requête de M. J. I. Renaud, demandant que ses droits de licence soient transférés à M. W. Desaulniers, nouveau propriétaire de l'hôtel Bellevue, est accordée.
On présente ensuite une pétition au nom de M. W. Murray et autres demandant la continuation des trottoirs jusqu'à l'église nouvelle.

Plusieurs résidents de la rue Meadow présentent une requête aux fins d'obtenir la construction d'un drainage à l'extrémité de cette rue. Question soumise au comité des chemins. On procède ensuite à la lecture et à l'approbation des rapports présentés par les différents comités.

M. le chef de police demande que les évaluateurs de la cité passent chaque année l'inventaire et l'évaluation des accoutrements des officiers de police et du matériel de la maison des pompes. Cette demande est accordée. M. le secrétaire-trésorier fait alors part au conseil d'une lettre venue de M. R. N. Hall, président de la compagnie "Sherbrooke Gaz & Water Co.," demandant que le contrat en suspens entre la cité et la compagnie en question soit signé sans plus de délai. A ce propos, M. Cabana repasse les pourparlers qui se sont tenus à ce sujet entre les parties, et, attendu que les avocats de chacune d'elles diffèrent d'opinion quant à savoir si la corporation est engagée envers cette compagnie, il est d'avis que la question soit soumise à un des membres du barreau de la cité de Montréal.

M. le conseiller McManamy fait une motion à cet effet, laquelle est secondée par M. Foss et adoptée. M. McManamy s'étend au long sur ce sujet. Il se plaint des difficultés nombreuses que cette question a soulevées jusqu'à ce jour; suivant lui le coût du gaz et de l'eau est de beaucoup trop élevé en cette ville. M. Foss, au contraire se prononce en faveur de la compagnie et est d'opinion que la corporation est incapable de fixer le prix que doit demander la compagnie. Après une discussion assez vive sur ce sujet, la séance est ajournée à mercredi le 15 du courant.

Nous donnons ci après la liste des Canadiens qui ont remporté des prix à l'exposition de la société d'agriculture de la ville de Sherbrooke, tenue ici le 1er octobre courant.
Les juges étaient, pour les chevaux: W. F. Lothrop, Dudswell; Alden Learned, Cookshire; Geo. F. Allan, Waterloo. Pour le bétail: Alton Hodge, Eaton; Asa Hoyt, Magog; E. Lindsay, Bulwer. Pour les porcs et moutons: Simon Beattie, Brompton; Wm Monro, Compton; J. H. Winslow, Eaton. Pour les produits de la ferme: W. H. Learned, Cookshire; M. Whitecomb, Waterloo. Pour les produits des manufactures: R. Paige, Waterville; John McFadden, Dudswell; Jas McIntosh, Compton.

Etalons.—F. A. Camirand, 1er prix.
Poulains et poulaches de 3 ans.—F. A. Camirand, 1er prix.
Poulaches de 2 ans.—F. A. Camirand, 4e prix.
Paire de poulains de 3 ans.—F. A. Camirand.

Béliers de 2 ans et plus.—J. A. Camirand, 1er prix.
Brebis d'un an.—J. A. Camirand, 2nd prix.

Brebis de l'année.—J. A. Camirand 2nd prix.
Verrats (âgés).—J. A. Camirand.
Verrats (jeunes).—J. A. Camirand.
Truies.—J. A. Camirand, 1er prix.
Patates blanches.—J. A. Camirand, 1er prix.
Ouvrages de goût.—Mme. Théod. Camirand, 2nd prix; Mme. David Lavigne, 3e prix.
Il est à remarquer que les exposants canadiens étaient en très petit nombre. C'est ce qui explique pourquoi ils sont peu nombreux ceux de nos compatriotes qui ont obtenu des prix.

NOTES LOCALES.

Horaires des Chemins de Fer.
SHERBROOKE.
GRAND TRONC.—Pour l'Ouest: 8.10 a. m., 2.55 et 11.37 p. m. Pour l'Est: 3.22 et 8.20 a. m., 7.30 et 2.22 p. m.
PASTUMPSIC.—Départ: 4.15 a. m.; 7.40 p. m. Arrivée: 8.48 p. m.; 7.50 a. m.
QUÉBEC CENTRAL.—Arrivée: 8.20 p. m. Départ: 7.45 a. m.
INTERNATIONAL.—Arrivée: 10.00 a. m. Départ: 3.00 p. m.

—La police a fait six arrestations pour ivresse, la semaine dernière.
—Les malles de Boston et New York nous arrivent maintenant à 8.48 p. m., au lieu de 11.30 p. m.

—La Gazette annonce qu'un M. Page, de Brompton, a apporté à ses bureaux une patate qui pèse 2 1/2 lbs.
—On dit que la récolte des patates est considérable et d'excellente qualité dans les environs de la ville.
—M. P. Lafrance, caissier de la Banque Nationale, Québec, et M. A. P. Vanasse, avocat et rédacteur du Soleil, de Soré, étaient en cette ville au commencement de cette semaine.

—M. Allan Edson, artiste bien connu, est actuellement l'hôte de M. Morey. Il est probable qu'il va profiter de son séjour ici pour esquisser quelques-uns des paysages pour lesquels notre ville est si remarquable.

—On a fait beaucoup de guérets d'automne dans les environs de Sherbrooke. Le concours de l'association des laborateurs de cette ville aura lieu le 15 courant, sur la ferme de M. Samuel Mathewson, près de Lennoxville.

—La première publication de bans faite à la nouvelle église de Sherbrooke-Est a eu lieu dès le jour de la bénédiction, entre M. Poitevin, de Lennoxville, et Mlle I. Arduin. Le mariage a été célébré lundi, par M. l'abbé Chalifoux, curé de la nouvelle paroisse.

—Le lieutenant Maurice Shea, de cette ville, est âgé de 90 ans et prétend être le seul survivant, en Canada, de ceux qui ont pris part à la bataille de Waterloo. Lui et son épouse à qui il est marié depuis 63 ans sont également forts et vigoureux et jouissent d'une bonne santé.

—Au nombre des candidats qui se sont présentés pour être admis à l'étude du notariat, aux examens qui ont eu lieu à Québec dernièrement, se trouvait M. Chs. Langlois, de notre ville. Nous sommes heureux d'apprendre que M. Langlois a obtenu son brevet après avoir subi un brillant examen. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle carrière.

—La cause du rév. Thomas Charbonnel, de cette ville, vs. les propriétaires du Star, de Montréal, a été plaidée, mercredi et jeudi, devant un jury spécial. C'était une action en dommages-intérêts. Hier, à six heures, les jurés, après courte délibération, ont accordé au demandeur \$300, ce qui entraîne aussi les dépens de la cause. Nous donnerons les circonstances de cette affaire, la semaine prochaine.

—Au concours des membres de l'association de tir de Sherbrooke, ceux qui ont fait le plus grand nombre de points sont les sergents Doyle et Spearing, de cette ville, MM. C. P. Clark, de Brompton, et le capt. Thomas, de Melbourne. Le capitaine Grindrod s'est signalé en remportant un premier prix. Notre compatriote et concitoyen, M. Jos. Fisette, s'est aussi distingué; il a remporté un premier, un deuxième et un neuvième prix.

—Nous sommes heureux d'apprendre que les sollicitations faites jusqu'à aujourd'hui par les révérendes sœurs de la maison du Sacré-Coeur, pour venir en aide à l'organisation d'un bazar, ont été tout à fait fructueuses. Nous ne saurions que encourager nos lecteurs à continuer à se faire généreux envers cette œuvre de charité par excellence. Ce bazar se tiendra dans la salle Odell, le 4 de novembre prochain et les quatre jours suivants et sera honoré de la présence journalière de Sa Grandeur Mgr. Racine. On ne saurait manquer d'aller y faire un visite.

—La votation du Scott Act a eu lieu, hier, dans le comté de Stanstead. La majorité en faveur de la loi a été de 246 voix.

—C'est lundi soir que la fameuse madame McLaughlin, de Boston, est venue nous faire son speech sur les effets déplorables de l'intempérance. L'assistance était nombreuse et l'orateur a parlé avec tout le feu propre à son sexe. Elle a terminé par un appel chaleureux aux jeunes gens et à tout le monde en général de mettre de côté l'usage des boissons, et est ensuite partie pour le comté de Stanstead.

—M. John Hommel, ci-devant de l'hôtel Albion, doit ouvrir, le 25 courant, un restaurant de première classe dans la nouvelle maison Long. C'est une nouvelle dont tous les nombreux amis du populaire M. Hommel, se réjouissent grandement. Il tiendra en même temps un assortiment de fruits, sucreries, cigares, etc., huitres crues, préparées et servies au goût d'un chacun. Repas à toute heure du jour. Nul doute que notre jeune ami obtienne beaucoup de succès vu son expérience et la popularité dont il jouit auprès du public.

Cour d'Assises.

Vendredi, 3 octobre.
Le Grand Jury fait rapport qu'il y a matière à procès sur les deux accusations de meurtre portées contre Melissa Lothrop. Dans la cause contre Octave Gagné, il déclare qu'il n'a pu s'enquérir des faits et rapporte ignoramus.
Le chef du Grand Jury appelle l'attention du tribunal sur la détention dans la prison commune de deux aliénés qui sont là depuis au-delà de deux mois, et qu'il faudrait envoyer à l'asile. Il ajoute que la visite de nos prisons a fait ressortir le bon ordre et la propreté qui y règnent.

La cour remercie les grands jurés, leur intime que leur rapport sera soumis à qui de droit et les congédie.
Melissa Lothrop est alors placée au banc des accusés pour répondre aux deux accusations de meurtre qui pèsent sur elle. Elle est prévenue d'avoir, le lundi 21 janvier dernier, à Capelton, empoisonné son pensionnaire, John Rothwell, charpentier. Elle déclare qu'elle n'est point coupable. Puis vint l'absence de sa fille, Maggie, qui est sur le point d'accoucher, dans l'un des hôpitaux de Montréal, et qui est l'un de ses témoins essentiels, le procès est remis à la prochaine session des assises, en mars 1885.

Melissa Lothrop est alors mise en accusation pour avoir, le lundi 11 février dernier, à Capelton, empoisonné Wellington Ward, son propre mari. Elle déclare qu'elle n'est point coupable et qu'elle est prête à subir son procès.

Sur demande de M. W. B. Ives, Octave Gagné est remis en liberté.

La Couronne déclare qu'elle n'est point prête à procéder dans les deux causes d'Alldridge, pour faux en écriture, lesquelles sont remises à la prochaine session.

M. Terrill présente une requête signée par les petits jurés qui ont condamné Davy et Shannon et par environ soixante citoyens de la ville, les recommandant à la clémence du tribunal.

La cour rend alors jugement sur la défense en droit produite de la part de J. H. Craig. Elle la déclare bien fondée et ordonne que le prisonnier soit remis en liberté.

Cet homme, qui prétend être un filon de la pire espèce, est âgé d'environ trente-cinq ans. Il a l'air fort intelligent. On le dit bien instruit et il paraît qu'il a autrefois occupé un poste de confiance dans une maison de haut commerce, à Montréal. En prévision de ce qui allait arriver, une autre plainte avait été portée contre lui et un nouveau mandat d'arrestation l'attendait au moment où il sortit du banc pour aller parler à sa jeune épouse qui était à l'audience avec son enfant sur les genoux, un véritable chérubin. Cette fois, il est accusé d'avoir, le vendredi 30 mai dernier, à la gare Bonaventure, Montréal, obtenu sous de faux prétextes la somme de soixante dollars de Ruel W. Higgins, domicilié à Ellsworth, Me., alors qu'il allait prendre le train de Boston. Il comparut aussitôt devant le Magistrat de District qui ordonna son transfert à Montréal. Une scène de désolation indescriptible se passa alors en cour. La pauvre jeune femme était au désespoir. Elle soutenait que son mari était victime d'une persécution; qu'il pouvait prouver un alibi; qu'on agissait cruellement à son égard en lui enlevant de nouveau son mari, qui avait passé tout l'été en prison, et la laissant ainsi dans la rue et à la mendicité avec son enfant. La même scène s'est répétée samedi matin, à la gare, lorsque le prisonnier est parti pour Montréal sous l'escorte des policiers. La pauvre femme sanglotait et paraissait être plongée dans le désespoir.

Gazette des Tribunaux.

COUR DU MAGISTRAT.
Vendredi, 3 octobre.
La Reine vs. Bourque et Rouillard.—Les deux accusés ayant donné satisfaction au plaignant St. Louis, s'avouèrent coupables et exprimèrent leur regret de l'avoir maltraité. La-dessus ils ont été condamnés, Bourque à \$25 et Rouillard à \$15 d'amende, et à défaut, à deux mois de prison. L'amende a été aussitôt payée. Les deux accusés ont aussi été obligés de donner un cautionnement de bonne conduite durant une année.
L. C. Bélanger, pour la poursuite, L. E. Panneton, pour l'accusé.

La Reine vs. Frs. Fecteau, fils.—Le prévenu était accusé d'avoir, dans la nuit du 8 au 9 décembre dernier, à Garthby, brisé une vitre dans l'une des fenêtres du magasin du plaignant, M. Clovis Roy, négociant, et d'avoir pris et enlevé des pommes et des oignons pour une valeur d'environ vingt-cinq sous. Il paraît qu'il était en boisson. Il s'était sauvé à la suite de ce méfait et n'était revenu à Garthby qu'en août dernier, alors qu'il avait été arrêté et condamné à subir son procès. La preuve ayant établi la culpabilité de l'accusé, il ne restait plus que les circonstances atténuantes. La cour les prenant en considération a condamné l'accusé à dix jours de prison.
L. C. Bélanger, pour la poursuite, L. E. Panneton, pour l'accusé.

—Un télégramme nous apprend que les Canadiens qui se sont embarqués sur l'Ocean King pour l'expédition d'Egypte, sont arrivés à Alexandrie, mardi.
—A peu de distance du village de la Pointe-aux-Trembles, dans un bois peu fréquenté, on a trouvé le cadavre d'un inconnu, âgé d'environ 60 ans, pendu à un arbre.
—Le gouverneur fédéral a accordé une subvention en terres de 6,400 acres par mille au chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et à celui du Manitoba et du Sud-Ouest.
—Un jeune enfant de M. Théophile Létoirneau, du village d'Alaska, concession de Lévis, est mort mercredi matin après les plus horribles souffrances. Il avait un bol de lessive.
—L'autre soir, sur le chemin de fer du Grand Tronc, à environ un mille à l'ouest de Hamilton, un enfant de deux ans et demi, fils du gardien de nuit M. Ross, a été écrasé par les chars, qui lui ont coupé le corps en deux.
—Une rumeur très grave prend consistance à Québec. Le Grand Tronc et M. Sénécal retravailleraient, dit-on, le chemin de fer du Nord au gouvernement de Québec qui en rétablirait M. Sénécal administrateur-gérant.

—Une douzaine d'hommes employés à la construction du nouvel Hôtel-de-Ville de Lévis ont été lancés sur le sol par suite de l'écroulement d'un échafaud. Deux d'entre eux, nommés Boucher et Morin ont reçus des blessures sérieuses.

Ferdinand Dittmer, qui autrefois tenait à Toronto un magasin de drogues, s'est suicidé, à l'hôtel où il était descendu. Il s'est ouvert les veines avec un rasoir. La femme de Dittmer a dernièrement obtenu le divorce et vit près de sa mère dans le Nebraska.

Un banquet offert à M. Pouliot, président du club Frontenac, à Ottawa, sous la présidence du Dr St Jean, a eu lieu mardi soir, 7 courant. Plus de 100 convives y ont pris part. Une magnifique montre d'or avec une chaîne, ont été offerts au héros de la fête à qui nous offrons nos sincères félicitations.

M. H. R. Blanchard, coroner du district de St. Hyacinthe, a tenu à St. Césaire, le 30 septembre dernier, une enquête sur le corps de Angélique Côté, veuve de Jean-Baptiste Colin Laliberté, trouvée morte dans son lit. Verdict des jurés: Congestion pulmonaire. Le 1er octobre, une enquête a aussi été tenue par le dit coroner, à Ste-Marie de Monnoir, sur le corps de Aldéric Gravel, âgé de treize ans, tué la veille par un cheval. Verdict: Mort accidentelle.

Charles H. Foster, gardien d'écuries publiques à Boston, s'est enfié au Canada, après s'être approprié la somme de \$60,000 au préjudice de plusieurs personnes.

Le bruit court à Washington, que le président Arthur est fiancé à la fille du secrétaire Frelinghuysen et que le mariage sera célébré après le 4 mars, date de l'expiration des pouvoirs du président.

Norton et Walsh, sous-entrepreneurs du chemin de fer Clarfield and Southwestern, à Williamport, Penn., ont retiré tout l'argent qu'ils avaient en banque et se sont enfuis en laissant impayés 800 ouvriers qu'ils employaient et à qui ils devaient plusieurs mois.

Christian Fridel, s'est précipité dans la mer, durant la traversée de Brème à New-York, à bord du vapeur Fulda, parce que sa femme refusait de lui donner de l'argent. Celle-ci est arrivée en cette ville avec sept enfants et une somme de \$500 en sa possession.

Une jeune fille employée dans une manufacture de cartouches, à Lowell, Mass., la semaine dernière, lança une balle à l'une de ses compagnes pour la réveiller; le projectile alla se loger dans l'oreille et ne put en être extrait. La malheureuse mourut dans une agonie des plus lamentables.

La récolte du blé dans l'Ohio cette année est estimée à 41,328,000 minots; celle de l'avoine à 22,566,000 minots; celle de l'orge à 1,082,005 minots; celle du maïs est dans la proportion de 75 pour cent d'une récolte abondante, celle du seigle 86, le sarrasin 65, les pommes de terre 63, le tabac 74, et les pommes 67.

Le Times de New-York publie des dépêches de 19 des principales villes des Etats-Unis, donnant l'état des partis sur l'élection présidentielle. Vu l'incertitude du résultat dans l'Ohio, peu d'argent a été mis en jeu depuis dix jours. Règle générale, les paris se balancent de part et d'autre. A New-York, ils sont d'environ 100 à 90 en faveur de Cleveland.

A Morristown, Pe., dimanche soir, Wm Vandever, célèbre par son caractère détestable, se vint de pouvoir fouetter dix hommes en dix minutes. Un mineur du nom de Charles Lally, riposta en riant: "Oh je ne m'en occupe pas." Vandever se rua sur lui en brandissant un couteau, et le frappa en plein cœur. L'assassin a été arrêté, après avoir bien failli être lynché.

Le choléra a presque entièrement disparu d'Espagne. Il sévit encore en Italie.

On négocie un traité de commerce entre le gouvernement de Madrid et de Washington.

La Chambre d'assemblée, à Adélaïde, Australie, a adopté une loi abolissant les serments judiciaires.

Nouvelles des Cantons de l'Est

Rock Island.

Vendredi dernier, la neige est tombée en abondance pendant quelques minutes. Le temps s'est ensuite réchauffé et il a plu toute la journée de samedi.

Windsor Mills

On dit que M. McHardy vient d'acheter de MM. Price Frères, de Québec, les moulins qu'ils ont ici. C'est l'une des plus belles propriétés des cantons de l'Est. Le moulin et le barrage coûtent \$13,000 et M. McHardy les a obtenus au prix de \$5,000.

St. Jean.

Une maison en briques à deux logements inoccupés, et située à l'extrémité est de la rue St-Jacques, a été en partie détruite par le feu lundi matin. On suppose que c'est l'œuvre d'un incendiaire. La maison était assurée pour \$1,500 à la Royale Canadienne.

Bolton

Il y a quelques jours, un cultivateur de Stukely, du nom de Judson Lamb, était à chasser dans les environs d'Amber Brook, lorsqu'il fit la rencontre d'un ours énorme. Malheureusement, il venait de décharger son fusil sur une perdrix. Voyant l'ours marcher droit à lui, notre homme appela à son secours, et en même temps il se mit en défense. Il avait déjà asséné plusieurs coups de crosse de fusil à son terrible adversaire quand quelqu'un arriva avec une hache qu'il passa à ce hardi chasseur et avec laquelle il finit bientôt par abattre cet animal.

Beauce

La campagne électorale est commencée dans le comté de Beauce. M. Linière Taschereau, le candidat conservateur, a posé sa candidature, lundi, dans Sainte-Marie.

L'honorable M. Joseph Bolduc, le nouveau sénateur de la division de Lauzon, est âgé de 38 ans. Il est né à la Beauce le 22 de juin 1846. Son père, M. Augustin Bolduc, est un des premiers colons de St-Victor de Tring. M. Bolduc exerce la profession de notaire. Il s'occupe aussi activement du commerce de bois. M. Bolduc a été élu pour la première fois député de Beauce le 18 octobre 1876.

Lac Mégantic

Les citoyens d'Agnès sont à faire construire en ce moment une jolie maison d'école de 50x30 et à deux étages. Les cours se donneront dans le rez-de-chaussée et l'étage supérieur servira de salle publique. Il y a longtemps que la nécessité d'un établissement de ce genre se ferait sentir au milieu de nous : jusqu'à présent, nous n'avons eu pour toute maison d'école qu'un étroit logis fait de bois rond qui pouvait à peine contenir la moitié des enfants d'âge à fréquenter les classes. Le nouvel établissement aura environ 150 places de banc et sera confié à l'habile direction de Mme. Zéphirin Fortier qui devra s'adjoindre deux sous-institutrices. Nos félicitations.

Arthabaskaville.

Une proclamation déclare que le *Temperance Act* est en vigueur dans le comté d'Arthabaska.

Nous lisons dans l'Union des Cantons de l'Est : "L'installation des sœurs de l'Hôtel-Dieu de St. Joseph d'Arthabaskaville est un événement qui fera époque dans les annales de notre village. Pour rehausser l'éclat de la solennité et lui donner le cachet de dignité qu'elle mérite, Sa Grandeur Mgr. Lafèche a voulu la présider, accompagné du Très rév. C. O. Caron, V. G. et d'un nombreux clergé. La messe a été dite, jeudi matin, par M. le Grand Vicaire, à laquelle assistaient les paroissiens en très grand nombre. Les frères du collège avec leurs élèves, fanfare en tête, s'y trouvaient. Monseigneur prononça une brillante allocution sur l'origine et le but des communautés religieuses. Après la messe, Sa Grandeur se rendit à l'Hôtel-Dieu où eut lieu la bénédiction de la maison et l'installation des bonnes sœurs."

Ste Edwige de Clifton

M. le rédacteur, — M. le Dr Larue est bien marié contre moi, il éprouve un gros chagrin dans le moment, aussi il a commis un gros péché le jour où pour la première fois il s'est décidé d'écrire dans les gazettes en faveur de la loi Scott. Nous avons pu voir dans la chronique du dernier numéro du *Pionnier* une petite correspondance de Ste Edwige, due à la plume du docteur. C'est un moyen nouveau dont il se sert pour m'attaquer dans l'ombre. N'étant pas capable de combattre à armes égales, voilà qu'il s'est mis dans la tête de me perdre dans l'estime de mes concitoyens en voulant faire croire que c'est un de ceux-ci qui a écrit ainsi dans le *Pionnier*. Je suis au courant de toutes ces petites menées, docteur, et je vous assure que vous ne m'en passerez pas. Vous me dites que je suis un lâche; je vais vous prouver que vous l'êtes seul. Je ne me sers pas de subterfuge pour vous attaquer, c'est justement ce que vous venez de faire. C'est un acte de lâcheté, d'oubli, de perfidie. Je crains si peu vos petits coups que je ne prendrai jamais le moyen dont vous venez de faire usage pour vous attaquer. Vous me dites que j'ai agi par esprit de haine et de vengeance. Où avez-vous pris cela, immense génie? Ce ne sont pas les deux mobiles qui m'ont forcé de vous attaquer. Vous ne réussirez pas à nous faire croire cela, je vous retourne ces deux belles qualités là. Je vous ai attaqué parce que vous demandiez aux Canadiens-français d'appuyer la loi Scott et cela sans nous la faire connaître. Vous avez commencé la campagne, vous la continuez et vous ne nous avez encore rien dit là-dessus. Vous parlez bien des effets de la boisson, mais ce que la loi est par elle-même vous n'en dites mot. Voilà les seules raisons qui m'ont porté à en agir ainsi. Parlez de haine ou de vengeance si cela vous va, quant à moi ce sont deux choses qui ne m'occupent guère. Vous craignez pour votre passé, je ne me permettrai jamais de brasser ces choses là, je n'ai pas besoin de vous en donner les raisons. Vous voulez m'empêcher d'écrire en me menaçant de divulguer un gros secret. Vous êtes libre de le faire, faites éclater votre gros pétard, cela me donnera ni le chaud ni le froid. Cela vous fera encore quelques ennemis, voilà tout. Vos aspirations prétentieuses et ridicules vous aveuglent, elles faussent votre jugement, votre patriotisme. L'intérêt personnel seul domine tout en vous. Parlons maintenant un peu de votre chapitre de considérations que vous publiez dans le *Pionnier*. Vous visez à la célébrité certainement. Vous avez l'air de bien connaître les effets de l'alcool sur les sauvages. Cela ne surprendra personne parce que nous vous savons compétent en cet matière, vu que vous avez expérimenté pendant quelque temps sur Prospère le sauvage. Vous finissez par dire qu'il faut être méchant pour penser autrement que

vous; c'est un petit coup hardiment porté. Si vous n'eussiez pas fait une incartade comme votre pauvre Arabi Pacha, en vous occupant de ce qui ne vous regarde pas, en mettant votre derrière en bouquet pour me le présenter, je ne vous ferais pas subir la peine du talion. N'est-il pas vrai aussi que vous avez envoyé au *Pionnier* une correspondance tellement mal faite, que la rédaction a dû vous signifier qu'elle ne pouvait la publier. Qu'avez-vous fait alors? Vous lui avez dit de publier ce qu'elle jugerait bon au meilleur de sa connaissance. Ne vous mêlez donc pas d'écrire, si vous n'êtes pas capable de le faire dignement. La colère est mauvaise conseillère. Vous auriez dû vous en apercevoir avant aujourd'hui. A présent j'aimerais bien à savoir quelle est cette société qu'on appelle les *Good Templars* qui cherche à introduire la loi Scott dans le comté, et pour laquelle vous travaillez. Cette société n'a-t-elle pas ses réunions hebdomadaires, son mal de passe. Et c'est vous qui avez commencé par signer vos articles "un citoyen catholique," et qui, depuis travaillez à nous unir à elle pour l'adoption de la loi Scott? Il y a du louche là-dedans. Je suis certain que si tous les catholiques étaient bien renseignés là-dessus, pas un seul ne voterait avec vous. Vous méritiez nullement notre encouragement. Vous ne cessez de publier que le clergé est en faveur de la loi tandis que je sais parfaitement le contraire. Pourquoi le mêlez-vous à cette affaire? Est-ce comme cela qu'un bon catholique doit faire? Faites les choses honorablement, ou bien taisez-vous. Vous devez comprendre maintenant pourquoi je vous combats. Quelqu'un proposait dernièrement de vous élever un monument; c'est une heureuse idée, je propose qu'on y inscrive en lettres d'or tous vos faits et gestes les plus célèbres pour apprendre aux générations futures que Compton a vu s'épanouir en son sein en l'an du-Seigneur 1884, un grand esprit problématique, qui s'est dévoué corps et âme pour l'adoption de la loi Scott. Au revoir, docteur, et divulgez votre gros secret, cela vous donne trop le pesant, dépêchez-vous. Je ne perdrai rien dans l'estime de mes concitoyens et vous, vous ne gagnerez certainement pas la croix de la légion d'honneur.

PHILIPPE BOUSQUET.

NAISSANCES.

—En cette ville, le 5 octobre courant, l'épouse de M. G. E. Robitaille, marchand, une fille.

MARIAGES.

—En cette ville, le 6 octobre courant, par M. l'abbé A. E. Dufresne, V. G., M. David-Pierre-Arthur Lafrance, fils aîné de M. Pierre Lafrance, caissier de la Banque Nationale, Québec, à Mlle Marie-Louise Morin, fille de M. Augustin Morin, de Sherbrooke. Nos félicitations et souhaits de bonheur aux jeunes époux.

—A Sorel, le 30 septembre dernier, par M. l'abbé Duprez, M. I. Elie G. Maurault, avocat, à Mlle M. Luce Eugénie Boucher, fille de feu Jacques-Olivier Boucher, en son vivant seigneur et rentier de la paroisse de Maskinongé. L'heureux couple est parti le même jour pour un voyage de noces.

DECES.

—A St. Camille, P. Q., le 7 du mois courant, s'éteignait dans le Seigneur, à l'âge avancé de 88 ans et 5 mois, Dame Claire LePage, épouse de feu James Durning. La défunte était la mère de Mme J. Z. C. Miquelon, de St. Camille. Nos condoléances à la famille.

On Demande

De CINQUANTE à CENT HOMMES, à la mine d'amiante, près de Danville. S'adresser sur les lieux, au sous-signé. W. H. JEFFERY. Danville, 9 oct. 1884. 3883

On Demande

Un agent résidant dans chaque village, ville et cité du Canada, et aussi quelques agents voyageurs, pour vendre les nouvelles MACHINES À GAZ D'AIR produisant un gaz d'air d'aussi bonne qualité et de 50 pour cent meilleur marché que le gaz de charbon. Ni feu ni force motrice n'est requis. Machines de toutes grandeurs, depuis 15 jets jusqu'à 1000, pour maisons privées, magasins, hôtels, manufactures, moulins, rues, mines, etc. Adresse: THE CANADIAN AIR GAZ MACHINE MANUFACTURING CO., 115 rue St. François-Xavier, Montréal. 83

Moulin à Scie et Ferme à vendre.

Une terre de 311 acres, étant le lot no. 17, dans la deuxième concession de Stoke et ne se trouvant situé qu'à cinq milles de Sherbrooke, avec moulin à scie à force hydraulique dessus construit. Cette propriété est en grande partie en bois debout. Le tout à \$4250; 1/5 argent comptant et à des conditions faciles pour la différence. Adresse: DRUMMOND, FRÈRES & CIE, Montréal.

Terre à Vendre.

Le lot no. 23, dans le 10e rang du canton de Compton, de la contenance de 129 acres, avec maison et granges dessus construites. Prix \$2,500, un cinquième payé au comptant et la balance par versements faciles. S'adresser à DRUMMOND FRÈRES & CIE, Montréal.

Nouveau Restaurant!

M. JOHN HOMMEL,

Ci-devant commis à l'hôtel Albion, a le plaisir d'informer ses amis et le public en général qu'il ouvrira, le 25 octobre courant, un restaurant de première classe, dans la

Nouvelle Maison de E. Long,

Porte voisine de M. McKechnie. Où il tiendra un excellent assortiment de Fruits, Bonbons, Cigares, etc., aussi Hultres à l'écaillé et préparées de toutes les manières.

REPAS À TOUTE HEURE.

A cette occasion, il fait appel à tous ses amis et il espère, en portant une prompt attention à la clientèle, mériter le patronage du public. 4 octobre 1884. 83

SAINT LAWRENCE HALL, MONTREAL.

L'hôtel le plus fréquenté de Montréal et l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Situé au centre de la ville et des affaires, à proximité du bureau de poste, des bâtiments publics et autres places d'intérêt. Possède 250 chambres richement meublées et décorées. L'hôtel est éclairé par la lumière électrique et muni d'un ascenseur. Voitures à l'arrivée et au départ des trains ou des bateaux à vapeur. Prix modérés. HENRY HOGAN, Propriétaire. 83

AUTOMNE & HIVER 1884-85

NOUVEAUX Draps, Tricots, Tweeds.

V. TURCOTTE

Vient de recevoir un grand assortiment de marchandises pour la saison actuelle et qu'il est prêt à confectionner d'après les dernières modes et de manière à satisfaire la clientèle. Il commence la saison nouvelle ayant en magasin un des meilleurs stocks d'étoffes en pièces importées et de fabrication canadienne, et il invite les messieurs de Sherbrooke et des environs à aller en faire l'inspection, dans la certitude où il est de pouvoir leur donner satisfaction dans la façon et les prix.

Vêtements Confectionnés,

—POUR— HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

Le public trouvera en outre, à son magasin, Coats, Collets, Chemises, Bretelles, Mouchoirs, Chapeaux, &c., au plus bas prix possible.

MAISON FLETCHER, Rue Wellington, Sherbrooke.

SUN LIFE ASSURANCE CO. OF CANADA.

Bureau principal, 164 rue St. Jacques, Montréal.

ACTIF, - \$1,200,000. THOMAS WORKMAN, - Président. R. MACAULAY, - Administrateur.

Cette compagnie d'assurance est une institution quasi canadienne qui investit tous ses capitaux au milieu de nous, et peut à bon droit réclamer sa part du patronage public. C'est une société puissante et prospère, possédant de forts capitaux sûrement investis. Ses taux sont peu élevés et ses profits divisés d'une manière équitable entre les porteurs de police d'assurance. La compagnie d'assurance THE SUN est la seule qui émette des polices d'une manière absolue et sans conditions. On prend un soin tout particulier pour faire le choix des risques, mais, lorsqu'une police a été émise, le montant d'assurance est remis à la personne assurée, sur preuve de son décès, quels qu'en soient les circonstances, l'époque et le lieu. Sa seule condition est le paiement exact des primes. Les livres de cette compagnie ne contiennent pas une seule police à propos de laquelle il y ait eu contestation. G. L. RIDOUT, Agent général.



SAISON DE PROHIBITION

—POUR LA— TRUITE! 1884.

On attire l'attention du public au règlement suivant qui fixe la saison de prohibition pour le sudit poisson dans la province de Québec:

"Il est défendu de pêcher, prendre, tuer, acheter, vendre, ou avoir en sa possession, LA TRUITE (*Salmo Fontinalis*), du 1er octobre au 31 décembre."

Toutes les personnes bien disposées sont priées de donner aux garde-pêches locaux les informations et l'assistance en leur faveur pour les aider à faire exécuter le règlement ci-dessus.

Les plaignants recevront la moitié des pénalités imposées, et seront payés pour leurs frais et présence comme témoins.

Toute personne enfreignant les dispositions du règlement ci-dessus mentionné sera passible d'amende et frais et sujette à l'emprisonnement.

Par ordre, JOHN TILTON, Député Ministre des Pêcheries. Département des Pêcheries, Ottawa, 15 sept. 1884. 3881

C. O. GENEST,

Marchand en gros et au détail, D'Épicerie et de Provisions, RUE WELLINGTON, Porte voisine de M. Frs. Codère.

Brandy, Vins, Gin, Rye, Highwines en bouteille et en quart, Bière Fletcher, Porter, etc.

VIN DE MESSE, DE SICILE ET DE CETTE, AVEC CERTIFICAT.

Provisions, Farine, Graisse, Jambons, Grains, &c.

Le tout au plus bas prix possible. C. O. GENEST, Sherbrooke, 1er mai 1884. 38

GRANDE OUVERTURE

Nouveau Magasin!

H. PREFONTAINE,

Nouvelle Maison Winter, LE SAMEDI, 13 SEPTEMBRE, 1884.

J'attire spécialement l'attention du public sur le fait qu'ayant réussi de louer ce spacieux et magnifique établissement, j'ai dû en conséquence augmenter considérablement mon fonds de commerce et je me trouve en mesure d'offrir à ma nombreuse clientèle les avantages de choisir dans un assortiment des plus variés et des mieux choisis. Mes marchandises sont de la plus haute nouveauté et des couleurs les plus recherchées.

DEPARTEMENT DES MODES.

Le département pour la confection des robes et autres vêtements de dames, est au complet et sous la surveillance d'habiles ouvrières. J'invite les dames à venir voir mes étoffes à robes, et elles trouveront de grands avantages en venant nous faire une visite. En sollicitant une part de votre estimable patronage, je vous assure d'avance que, par la qualité des marchandises et leur bas prix, je puis vous donner pleine et entière satisfaction, c. a. d. 100 cents dans la piastre.

H. PREFONTAINE,

Nouvelle Maison Winter, rue Wellington, Sherbrooke.

M. McKECHNIE

Arrivé depuis peu d'Angleterre, où il a fait un achat considérable de

Marchandises d'Automne et d'Hiver!

Est heureux d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'il possède actuellement l'assortiment le plus riche et le plus varié de Sherbrooke. Ayant importé ces marchandises lui-même, il est en état de les détailler à des Prix Excessivement Bas!

NOUVEAU MAGASIN!

Nouveauté et Fantaisie

C. A. E. LEFEBVRE

A le plaisir d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir, dans la Maison Winter, un splendide assortiment de

MARCHANDISES D'AUTOMNE,

Choisies avec soin et achetées des meilleures maisons canadiennes et américaines.

Ettoffes à Robes et à Manteaux

Ce département est des plus complets et renferme tout ce qu'il y a de plus nouveau quant aux couleurs et aux nuances. Ces marchandises ayant été achetées à bon marché, il est bien disposé à les vendre à

Tres Bas Prix!

UN SEUL PRIX, PAS DE CRÉDIT, BON MARCHÉ.

Les messieurs du clergé et les communautés trouveront toujours à ce magasin les

Draps et Mérinos à Soutane, Casimires à Pantalon et autres.

C. A. E. LEFEBVRE, MAISON WINTER, Rue Wellington, Sherbrooke.

Magasin à bas prix de Montreal

RUE WELLINGTON, F. CODERE, PROPRIETAIRE.

Assortiment complet et à des prix réduits. Quincaillerie, Ferronnerie, Coutellerie, Instruments Aratoires, Charbon, Peintures, Vernis, Huiles, &c., &c. Une

Boutique de Ferblanterie

très complète est attachée au magasin. Des hommes habiles y sont employés et peuvent exécuter tous les ouvrages, tels que Plombage, Pose de tuyaux à gaz, à l'eau, etc.

CUIR

de toute sorte, rouge, noir et de couleur, et fournitures pour cordonniers.

AUX VOITURIERS.

On trouvera toujours à mon magasin un assortiment des plus variés de bois préparé pour voitures et roues importé directement des manufactures une année à l'avance et conséquemment toujours très sec et vendus à des prix défiant toute concurrence.

Poeles! Poeles!

La seule place où vous puissiez acheter les poeles de la manufacture James Smart qui ont obtenu le premier prix à l'exposition de la Puissance, l'an dernier, c'est à mon magasin, j'en tiens toujours un assortiment des plus complets. Une visite est respectueusement sollicitée. F. CODERE.

ROND OLYMPIEN

PATINS A ROULEAUX

Coin des rues Montreal et Bank, SHERBROOKE, P. Q.

Ouvert les mardis, jeudis et samedis, après-midi et soir. Musique le samedi soir. Des instructeurs compétents seront présents pour donner des leçons aux commençants. Portes ouvertes: après-midi, à 2 h.; le soir à 7 1/2 h. EMERSON & HARTSHORN, Propriétaires. 33

Magasin de Palletteries

—DE— SHERBROOKE

CHAPEAUX + CHAPEAUX

50 CAISSES 50

Chapeaux en Feutre et en Laine

DURS ET MOUS, Importés directement des plus célèbres manufacturiers anglais et américains, et comprenant toutes les nouvelles

FORMES DU PRINTEMPS,

Pour hommes, jeunes gens et enfants. Les couleurs et les formes sont très variées et les prix sont exceptionnels de bon marché.

Pelletteries brutes achetées au plus haut prix du marché, pour argent comptant. Z. P. CORMIER, Sherbrooke, 17 avril 1884. 10

TABACS!

L. MOQUIN & Cie,

MARCHANDS DE TABACS, CIGARES, PIPES,

Et Articles pour Fumeurs, EN GROS ET EN DÉTAIL.

Maison Fletcher, Sherbrooke. Ancien magasin de H. Préfontaine.

CIGARES!

HABILLEMENTS D'ETE!

M. WALTER BLUE,

Prie respectueusement ses nombreux pratiques de bien vouloir visiter l'immense assortiment qu'il a en mains, consistant en

Habillements confectionnés, TELS QUE

HABILLEMENTS COMPLETS, POUR HOMMES, JEUNES GENS, ET ENFANTS,

de toute espèce, et pour satisfaire toutes les bourses.

Departement de Modes.

Si vous désirez avoir un habit bien fait, donnez-lui votre commande. Vous pourrez choisir parmi le plus grand assortiment de la ville en allant lui faire visite.

Pour les Hommes.

Chemises, Collets, Poignets, Coats, Foulards, etc., en un mot, tout ce que l'on peut trouver dans un magasin bien fourni. Si vous désirez acheter à bon marché, faites-lui une visite avant d'aller ailleurs.

WALTER BLUE, Rue Wellington, Sherbrooke.

FEUILLETON.

LA
CONSCIENCE

—PAR—
RAOUL DE NAVERY

XVIII

(Suite.)

—Elle a soif de mouvement et de bruit, Paris l'attire, elle acceptera... Mais à Paris les hommes intelligents ne sont pas rares; elle s'apercevra qu'il est des littérateurs et des critiques valant au moins son mari pour l'intelligence, et joignant à des qualités morales des avantages physiques qu'une femme comme elle ne dédaigne pas longtemps. La beauté n'indique pas plus une grande âme que la laideur ne dénonce une vicieuse nature; mais il faut bien reconnaître que M. Roch est un véritable monstre. Or, quelle figure fera cette jeune fille portant un nom de déesse, appuyée sur le bras d'un gnôme dont la tête ne dépasse guère sa ceinture. Il me semble voir Scarron et Mlle. Françoise d'Aubigné... Mais Diane ne possède aucunement l'habileté de conduite, la politique raffinée, l'ambition patiente de celle qui devint plus tard gouvernante des enfants de France, et enfin femme de Louis XIV. Elle aura hâte de jouir plutôt de plaisirs nouveaux, de prendre à Paris un rang éclatant plutôt que sérieux; dès qu'elle aura franchi le seuil d'un salon, présentée par son mari, elle y retournera seule. Diane voit une émancipation dans le mariage. M. Roch est jaloux, dissimulé, haineux; il redoutera la ridicule plus que toute chose. Ce nain, qui vint au monde sans fortune et sans famille avouable, qui se dresse pour se grandir sur le corps de tous ceux qu'il connaît et qu'il finit par exploiter, deviendra un tyran irascible, un géolier féroce.

—Quelle triste peinture tu fais du mariage, Renée?
—Des mariages mal assortis, seulement...
—Tu penses donc que le nôtre...?
—Ne connaîtra point les nuages par ma faute, Vital.
—Allons embrasser Christian! répondis-je.

Nous allâmes ensemble, en marchant tout doucement, jusqu'au berceau où sommeillait le petit ange; et quand, après l'avoir regardé, admiré, embrassé, nous levâmes les yeux l'un sur l'autre, nous surprimes des larmes au bord de nos paupières. Oui, j'étais heureux! bien heureux!

Jamais, je ne le fus davantage! Je n'avais pas seulement la félicité, mais le sentiment de cette félicité. Je pouvais analyser mon bonheur, sans craindre qu'une étude approfondie de mon cœur diminuât en rien ma joie.

Certes, le bonheur est d'abord un bien-être irréflecti. On sent, on ne discute pas. Mais quant à la saveur de cette allégresse se joint le raisonnement qui affirme et corrobore l'impression involontaire, le bonheur s'appuyant sur la logique, grandit de tout ce que l'on accumule de raisons pour le trouver complet.

XIX

Le lendemain M. de Martigny vint me voir.
—Mon cher ami, me dit-il, je veux vous consulter pour une grave affaire.
—Affaire de barreau?
—Nullement.
—De banque?
—Encore moins.
—Souffrez alors que je me récuse.
—Vous m'affligeriez sincèrement.
—Que voulez-vous donc?
—Un conseil.
—Je préférerais m'entendre de-mander un service.
—L'un est pourtant moins cher que l'autre.

—Le premier assume sur celui qui le donne une responsabilité; le second ne touche qu'à son argent.
—Mon cher ami, je tiens peu à l'argent quoique je n'en aie guère; il s'agit du bonheur de Diane et de son avenir... Vous me répondez, je l'espère, en toute franchise, car vous me témoignez une affection que je crois sincère... Que pensez-vous de votre ami Roch Onfroy?
—Permettez, dis-je, Roch n'est pas absolument mon ami.
—Vous reniez ce titre?
—Je n'y ai jamais prétendu.
—Ceci ne prouve point en sa faveur.

—Une question de sympathie plus ou moins grande n'influera en rien sur mes appréciations. Nous sommes sur tous les points d'opinions diverses. En politique, il est révolutionnaire, je reste conservateur: en littérature, il met du fiel dans son encre et se passionne de parti pris; je juge froidement et sans acception. Nous avons eu de fréquents rapports sans devenir jamais intimes.

—Si vous aviez une fille et que M. Roch vous la demandât en mariage, que feriez-vous?

—Je refuserais; mais à votre place j'accepterais peut-être.

—Pourquoi cette distinction?

—Vous souhaitez voir votre fille heureuse; eh bien! mademoiselle Diane rêve de Paris. Parmi les jeunes gens qui dans notre chef lieu aspirant à sa main, aucun ne peut accomplir ce souhait. Roch est ambitieux; il ira loin. Mademoiselle de Martigny se trouvera d'autant plus à sa place qu'elle s'élèvera davantage. C'est donc son avis qu'il vous faut demander avant le mien.

Vous n'estimez pas Roch, me dit brusquement M. de Martigny.

—Il veut parvenir et tous les moyens lui seront bons!

Le père de mademoiselle Diane se frappa le front.

(A continuer.)

Decisions Judiciaires concernant les Journaux.

10. Toute personne qui retirera régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les ar-rérages qu'elle doit sur l'abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

WIGGETT, FRERES,

Ont transporté leur bureau dans les bâtiments de la compagnie Smith Elkins et ont constamment en mains

XXX India Ale,
XXX Pale Pale,
xxx Mild Ale.
STOUT and PORTER.

CIGARES.

Constamment en mains les meilleures variétés de cigares importés et de cigares domestiques.

AGENTS

De la maison bien connue Hetherington pour Biscuits, Crackers Boston et Sucreries.

Venant d'être reçu un char de Vins importés, Brandies et Caisnes de liqueurs, que nous offrons au commerce à bas prix.

A VENDRE:—Six Bâliers, Duvet Shropshire.

WIGGETT FRERES,
Sherbrooke, 26 décembre 1883. 12

Terre à Vendre.

Le lot no. 23, dans le 10e rang du canton de Compton, de la contenance de 129 acres, avec maison et granges dessus construites. Prix \$2,500, un cinquième payé au comptant et la balance par versements faciles. S'adresser à DRUMMOND FRERES & CIE, Montréal.

VICTOR TURCOTTE,

Marchand-Tailleur,

A OUVERT LE
PREMIER MAI COURANT,

UN MAGASIN DE

MARCHAND-TAILLEUR

D'Habilllements Confectionnés,

DANS LA

Maison Fletcher, rue Wellington.

Toutes les commandes seront exécutées avec soin, la coupe et l'ouvrage seront garantis. Les hardes faites étant taillées et faites dans le magasin même, le public, en achetant de M. Turcotte pourra être certain d'avoir pour son argent. Les Tweeds et les fournitures seront tous de premières qualité.

Le public trouvera en outre, à son magasin, Coles, Collets, Chemises, Bretelles, Mouchoirs, Chapeaux, &c., au plus bas prix possible.

Une visite est respectueusement sollicitée.
Sherbrooke, mai 1884. 31

Au Magasin du Bon Marche

S. GENDRON,

Maison Kerr, rue King.

EN GROS ET EN DETAIL

Brandies, Vins, Gin, Rye, Bière, Porter, &c., &c.

PROVISIONS, FARINE, JAMBON LARD, SAINDOUX, FROMAGE, &c.

Toutes marchandises vendues au plus bas prix possible.

S. GENDRON.

ETIENNE BOUCHER,

PLOMBIER

Place du Marché,

SHERBROOKE, P. Q.

M. Boucher fait une spécialité du métier de couvrir en ferblanc et en tôle galvanisée.

Il a aussi obtenu un brevet d'invention pour une FOURNAISE à AIR CHAUD qui est aujourd'hui fort en vogue par tout le pays.

Assortiment complet de FERBLANC et D'OBJETS ETAMES, ainsi que POELES de cuisine et autres, des meilleures fabriques. Venez voir. Satisfaction garantie.
17 sept, 1883. 1a5

CANADA
Life Assurance Co'y.

ETABLIE EN 1847.
37me ANNÉE, finissant le 30 avril 1884.

Capital et Fonds, environ \$ 7,000,000
Revenu annuel..... 1,200,000
Montant total en force.... 32,252,126

PROGRÈS DE LA COMPAGNIE PENDANT CHAQUE PÉRIODE DE 12 ANNÉES DEPUIS SA FONDATION EN 1847.

Revenu. Montant assuré. Actif.
1859.. \$ 122,727 \$ 3,105,401 \$ 440,119
1871.. 355,437 8,379,111 1,227,311
1883.. 1,209,932 32,252,126 6,282,341

Les nouvelles transactions de l'année sont d'environ un quart, et le montant en force surpasse d'un quart le montant des affaires faites sur l'assurance de vie dans la Péninsule, tandis que les transactions annuelles ont été, depuis plusieurs années passées, de beaucoup supérieures, si l'on tient compte de la population, à aucune compagnie transigeant soit en Europe ou en Amérique. Pendant les six dernières années, le revenu, l'actif et le montant assuré ont, à peu de chose près, doublé ceux des trente années précédentes.

SUCCESSALE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

BUREAU PRINCIPAL à MONTRÉAL:
No. 182, RUE ST. JACQUES.

Gérant Provincial, - J. W. MARLING.
J. A. REED,
Agent spécial pour les Cantons de l'Est.

CIGARES

Les Cigares les plus recherchées dans la ville de SHERBROOKE, et dans tous les

CANTONS de L'EST

SONT LES

SHERBROOKE FANCY

Cigares de 10 cts., et les

"BEE!"

Le meilleur cigare de 5 cents du Dominion.

FAITES-EN L'ESSAI.

LOUIS FORTIER

3-1f Fabricant.

LE TEMPS FROID APPROCHE!

Épargnez-vous du temps et de la misère en vous servant de la

LARDINE D'HIVER

McCOLL!

Cette huile ne gèle pas et reste toujours limpide en dépit du plus grand froid.

Huiles a Machine et a Cylindre, de toute sorte.

M'COLL, FRERES & CIE,

TORONTO, ONT.

AVIS IMPORTANT. NOUVEAU MAGASIN.

Tout en offrant ses remerciements à ses amis et au public en général pour le généreux patronage qu'ils lui ont accordé pendant le cours des sept années dernières, le soussigné espère, par une prompt attention aux affaires, d'en mériter la continuation. Il est aussi heureux de leur apprendre qu'il vient d'ajouter un département important à son établissement de commerce. S'étant assuré les services d'ouvriers experts, il est maintenant en état de faire toute espèce de

Le soussigné est maintenant en état de fournir aux citoyens de Sherbrooke et du voisinage des marchandises de premier choix.

Provisions & Epiceries,

Thé, café, épices, biscuits, et toutes sortes de fruits, farine, porc frais, lard, poisson, sel.

Vins et Liqueurs

De choix, ale, porter, &c., ainsi qu'un grand assortiment de

Vaisselle & Verroterie.

Ayant fait moi-même le choix de ces marchandises, je prends sur moi de les recommander d'une manière spéciale à l'attention de mes pratiques.

HENRY M. MULLIGAN,

(Ci-devant employé chez M. P. OLIVIER),

Ancienne Maison McConkey,

RUE WELLINGTON

Près de la Banque Nationale et du Marché.

MONTRES AMERICAINES

Waltham, Elgin et Springfield.

HORLOGES, LUNETTES,

TO SUIT ANY SIGHT

LOUIS DUPUY,

Rue Wellington,

Offre actuellement à sa clientèle un assortiment complet et varié de Bijouterie et Argentierie de toutes sortes, à des prix défiant la concurrence.

Lunettes et Pince-Nez en grande variété et pouvant convenir à tous les yeux.

Réparations de toute espèce exécutées sous le plus court délai et à bas prix.

CHAUSSURES SUR MESURE

Ainsi que toute réparation dans cette ligne, sous le plus court délai. L'ajustement des ouvrages faits sur commande sera garanti et le fini et l'élégance n'en seront surpassés nulle part ailleurs. L'ouvrage sera toujours prêt au terme convenu. Une commande d'essai est sollicitée au MONTREAL ONE PRICE BOOT AND SHOE STORE.

A. BRODEUR,

Rue Wellington, Sherbrooke.



INTERNATIONAL R. R.

Ar. 8.00 p.m. Lac Megantic, Dép. 5.30 a.m.		
7.45	*Sandy Bay	5.40
7.25	Spring Hill	6.00
6.55	*Marston	6.20
6.35	*McLeod's Crossing	6.35
6.15	Scotstown	7.00
5.50	*Gould	7.20
5.30	Robinson	7.50
4.50	Cookshire	8.25
4.20	Birchton	8.55
4.05	*Bulwer	9.10
3.50	*Johnville	9.25
3.15	Lennoxville	9.50
3.00	Sherbrooke	ar. 10.00

*Stations d'arrêt devant lesquelles les trains ne relâchent que pour les voyageurs qui se montrent en faisant signe au mécanicien.—Les trains sur cette ligne marchent sur l'heure du Grand-Tronc.



QUEBEC CENTRAL.

Horaires d'Ete.
Commençant LUNDI, 4 AOUT, 1884,
Les trains voyageront comme suit:

Départ de Sherbrooke	Malle.	Mixte.	Fret.
pour Beauce Jct, Lévis & Québec.....	A. M.	A. M.
7.45	7.00
11.55	4.00
2.10
2.30
4.12	6.50
8.20	3.00
Départ de Lévis pour St Joseph.....	P. M.	4.00
Arrivée à Beauce Jct.....	8.00
Départ de St Joseph pour Lévis.....	A. M.	6.00
Arrivée à Lévis.....	10.00

Les trains suivent l'heure du 75e Méridien.

Des wagons-palais et des wagons-dortoirs tout neufs et élégamment décorés suivent tous les trains de passagers réguliers depuis Québec jusqu'à Springfield. Ces wagons contiennent des buffets très bien garnis où les voyageurs peuvent toujours trouver un excellent goûter sans sortir de leur wagon.

Correspondances certaines à Sherbrooke avec le Passumpsic et le Grand Tronc pour Newport, Boston, Portland, New York et tous les points de la Nouvelle-Angleterre. A la jonction Harlaka, il y a correspondance avec l'Intercolonial pour la Rivière du Loup, Cacouna, et les places d'eau le long du St. Laurent et toutes les villes des provinces maritimes; à Québec avec le chemin de fer du Nord pour les sources de St. Léon et tous les points en haut de Québec. Enfin, il y a correspondance avec les bateaux de la compagnie du St. Laurent pour les endroits situés dans le bas du fleuve et pour le Saguenay.

J. R. WOODWARD,
Directeur-Gérant.
30 juillet 1884. 12-juo.



MISAEAL PALARDY,

Forgeron et Entrepreneur!

MARECHAL-FERRANT,

Rue King,—Près de l'hôtel Continental,

SHERBROOKE, P. Q.

Le soussigné remercie ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'ils n'ont cessé de lui donner depuis qu'il a ouvert son atelier de forge, et il promet de faire plus que jamais son possible pour répondre dignement à la confiance que l'on veut bien lui montrer. Que l'on n'oublie pas qu'il exécute tous les ouvrages les plus difficiles avec élégance et promptitude. Que l'on aille lui faire visite.

25 MISAEAL PALARDY.

PIANOS ET ORGUES.



H. C. WILSON,

Maison Odell, - Sherbrooke,

Tient constamment en magasin un assortiment complet de PIANOS et d'ORGUES de la meilleure qualité, qu'il vend à des prix réduits et à des conditions très-libérales.

—Aussi—

Violons, Accordéons, Concertinas, Flûtes, Fifes, Banjos, Guitares, Livres de Lectons pour Piano, Orgue et Violon; Musique en Feuilles.

Orgues et Pianos accordés et réparés par un ouvrier expérimenté. Les marchandises et le travail sont garantis. Demandez des exemplaires des nouveaux catalogues illustrés. 23